



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

DAUPHIN FEROCE – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 2 janvier 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

DAUPHIN FEROCE SCI AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CRACH du 17/12/2025. Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : DAUPHIN FEROCE SCI Siège social : 10 rue de Bretagne, Bâtiment 10, ZI du Moustoir, 56950 CRACH Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 1 000 euros Objet social : La Société a pour objet en France et à l'étranger : L'acquisition, la détention, la gestion, l'administration, l'exploitation, la mise en valeur, la location, et, à titre exceptionnel, la vente, de biens et droits immobiliers de tous immeubles bâtis ou non bâtis, parts des Société d'attribution, dont elle peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction ou d'échange ou par tout autre moyen et également de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des immeubles et droits immobiliers en question. La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscriptions de parts, contrat de capitalisation, d'actions, organismes de placement collectif en valeurs mobilières, obligations et de tous titres ou droits sociaux en général. Il est expressément précisé que la société pourra, à titre occasionnel et gratuit, donner en garantie sous toute forme un ou plusieurs actifs, immobiliers, et/ou mobiliers, de la société, ou le cas échéant se porter caution d'un prêt consenti à l'un des associés, l'une de ses filiales ou tout tiers ayant avec la société un intérêt commun. Et généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil. Cogérance : Monsieur Christophe BIMBENET demeurant 460 rue de la Grisonnière 45560 SAINT DENIS-EN-VAL et Monsieur Frédérick BIMBENET demeurant 6 Le Bourdello 56950 CRACH. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LORIENT. Pour avis. La cogérance.

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

[Consulter cette annonce en ligne](#)